



Redéploiement des services de santé sur le territoire du CSSS de Charlevoix

La décision du ministre de la Santé et des Services sociaux

En conférence de presse le 17 janvier 2011, le ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, a fait part de sa décision quant à l'avenir des services de santé et des services sociaux dans Charlevoix.

Rappelons que différents scénarios de déploiement territorial des services du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Charlevoix avaient été élaborés par le Comité directeur tripartite sur le suivi du rapport du dossier parasismique de l'Hôpital de Baie-Saint-Paul. Ces scénarios, de même que les résultats de la consultation effectuée auprès des principaux acteurs de la région, avaient été soumis au ministre le 21 décembre 2010.

Un nouvel hôpital à Baie-Saint-Paul

Afin d'assurer des services de proximité sur l'ensemble de ce territoire, il doit y avoir un hôpital dans chacun des grands pôles populationnels de Charlevoix, soit Baie-Saint-Paul dans l'Ouest et La Malbaie dans l'Est.

Le ministre a ainsi confirmé qu'un nouvel hôpital sera construit à Baie-Saint-Paul afin de remplacer les installations actuelles, qui ne respectent pas les normes en matière de protection parasismique. Le nouvel hôpital sera, entre autres, doté d'une urgence, d'un bloc opératoire comptant deux salles d'opération, de lits d'hospitalisation en soins de courte durée et en psychiatrie, ainsi que de places d'hébergement en soins de longue durée.

De plus, dans un souci d'efficacité, l'établissement devra miser sur une complémentarité accrue dans l'organisation des soins de santé et des services sociaux qu'il offre à la population charlevoisienne.

Notons qu'une étude est en cours afin d'analyser le niveau de risques de maintenir temporairement l'Hôpital de Baie-Saint-Paul, en attendant la relocalisation définitive dans la nouvelle installation, ainsi que l'existence de mesures pour diminuer ces risques qui devront être techniquement et économiquement réalisables. Les conclusions seront connues à la mi-avril.

Des travaux à l'Hôpital de La Malbaie

Le ministre a également confirmé la poursuite des travaux de rehaussement sismique à l'Hôpital de La Malbaie, annoncés en septembre dernier. Ces travaux seront terminés à la fin de l'été 2011 et sont effectués afin d'assurer la sécurité des patients, du personnel et des médecins et de protéger les actifs.

L'avenir de l'Hôpital de La Malbaie

Le ministre a finalement donné au CSSS de Charlevoix et à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale le mandat de lui soumettre un projet pour un nouvel hôpital à La Malbaie.

**Vous avez des questions sur le dossier parasismique
et la situation des hôpitaux de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul?**

La ligne INFO-PROJET, pour répondre aux questions de la clientèle : 418 435-5150, poste 2130.

Vous souhaitez obtenir tous les renseignements sur ce dossier?

www.rssss03.gouv.qc.ca